Envoyé en préfecture le 01/03/2024
Reçu en préfecture le 01/03/2024
Publié le 01/03/2024
ID : 081-218101400-20240226-2016_DDSUBVBELT-AU

LAVAUR

MAIRIE de LAVAUR

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

DECISION PRISE EN VERTU D'UNE DELEGATION MUNICIPALE

Le Maire de Lavaur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2122-22 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 Juillet 2020, lui donnant délégation au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'il convient de réaliser des travaux de menuiserie et d'isolation phonique dans les cinq écoles dont la Ville en a la charge ainsi que des travaux de sécurisation de l'école Colonel Arnaud Beltrame ;

Considérant qu'il convient de demander, à cet effet, une subvention auprès de l'Etat (DETR), afin de faciliter la réalisation de ce projet.

DECIDE

ARTICLE 1 :
IL SERA DEPOSE UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION auprès de le l'Etat (DETR).

Le coût particulier pour ce projet précité est de 111 628.68 € HT

Le plan de financement de cette opération pourrait être le suivant :

• Etat (DETR).	50%	55 814.34 € HT
• Autofinancement Commune de Lavaur	50%	55 814.34 € HT
Montant total H.T estimé de l'opération	**100%**	**111 628.68 €**

Fait à LAVAUR, le 26/02/2024
Le Maire
Bernard CARAYON

MAIRIE DE LAVAUR (81)

Mairie de Lavaur - CS60088- 81503 LAVAUR Cedex – Tél : 05.63.83.12.20 Fax : 05.63.41.42.89 Courriel : mairie@ville-lavaur.fr
Services Techniques – 300 Chemin d'en Roudil – 81500 LAVAUR – Tél : 05.63.83.03.03 Courriel : st@ville-lavaur.fr

Envoyé en préfecture le 01/03/2024
Reçu en préfecture le 01/03/2024
Publié le 01/03/2024
ID : 081-218101400-20240226-2016_DDSUBVBELT-AU

LAVAUR

MAIRIE de LAVAUR

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

Travaux de menuiserie et d'isolation phonique dans les cinq écoles de la Ville et de sécurisation de l'école Colonel Arnaud Beltrame

La Ville de Lavaur souhaite réaliser des travaux de menuiseries et d'isolation phonique dans les cinq écoles de la Ville ainsi que des travaux de sécurisation de l'école Colonel Arnaud Beltrame.

Pour ce faire, elle envisage :

- Ecole maternelle Centre : sous-face porche à rénover (amiante) ;
- Ecole maternelle Centre : entourage des arbres en gazon synthétique+3 puisards ;
- Ecole maternelle C. de Ségur : changer 2 ouvrants bureau directrice+ALAE ;
- Ecole A. Beltrame : VMC (2 classes) ;
- Ecole A. Beltrame : isolation phonique sol salle de musique ;
- Ecole A. Beltrame : isolation phonique plafond classe 3 ;
- Ecole A. Beltrame : changement porte issue de secours ;
- Ecole A. Beltrame : isolation salle arts plastiques ;
- Ecole Primaire Pigné : Isolation sol et plafond classe n°5 ;
- Ecole maternelle Pigné : isolation phonique sol classe n°2 ;
- Ecole A. Beltrame : Réhabilitation des clôtures ;
- Ecole A. Beltrame : Construction du auvent d'accès et de la circulation couverte ;
- Ecole A. Beltrame : Construction de l'abri vélos.

Délais : Début : 2nd semestre 2024

Coût : 111 628.68 € HT

Montant de l'aide sollicité : 55 814.34 € HT soit 50%.

Bernard CARAYON
Maire de Lavaur
Conseiller régional

MAIRIE DE LAVAUR (81)

Mairie de Lavaur - CS60088- 81503 LAVAUR Cedex – Tél : 05.63.83.12.20 Fax : 05.63.41.42.89 Courriel : mairie@ville-lavaur.fr
Services Techniques – 300 Chemin d'en Roudil – 81500 LAVAUR – Tél : 05.63.83.03.03 Courriel : st@ville-lavaur.fr